

Note publique de la Direction générale

À

Ministère de la Santé et des Services sociaux

DE

Éric Sévigny, directeur général

DATE

29 mai 2026

OBJET

Demandes de la Ville de Sherbrooke dans le cadre des consultations nationales *Vers une vision renouvelée, intégrée et cohérente en matière de santé mentale, itinérance et dépendance.*

La mobilisation proactive de Sherbrooke face à l'itinérance doit s'appuyer sur une gouvernance claire et un partage cohérent des responsabilités.



CONTEXTE – Une réalité en évolution sur le territoire sherbrookoïse

Comme ailleurs au Québec, la Ville de Sherbrooke fait face à une hausse soutenue de l'itinérance visible et cachée, alimentée par la crise du logement, la précarité socioéconomique, les enjeux de santé mentale et de dépendance, ainsi que la judiciarisation de certaines trajectoires de vie.

Les données du dénombrement de 2022, confirmées par les résultats préliminaires de 2025, démontrent une augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance et une complexification des profils : hausse de l'itinérance chronique ou épisodique, besoins accrus d'accompagnement intensif et enjeux de cohabitation sociale plus marqués.

Entre 2018 et 2022, l'Estrie a connu une hausse de 51 % de l'itinérance. En 2025, la région atteint un taux de 133 personnes en situation d'itinérance par 100 000 habitants, se classant au 5e rang des régions les plus touchées au Québec, devant notamment la Capitale-Nationale et la Montérégie. Cette évolution rapide appelle une réponse concertée et structurée, agissant à la fois sur les conséquences et les facteurs de vulnérabilité en amont.

Enfin, l'absence de données à l'échelle des grandes villes comme Sherbrooke limite la compréhension fine des réalités locales. Un meilleur soutien à la collecte et à l'analyse de données, notamment par le réseau régional de la santé et les organismes de première ligne, permettrait d'obtenir un portrait plus précis des besoins.

Une culture de concertation sociale et communautaire bien établie

L'écosystème sherbrookoïse se distingue par une forte collaboration intersectorielle, essentielle à la réponse en itinérance. Depuis plusieurs années, la Ville mise sur une approche de responsabilités partagées avec les organismes communautaires, le CIUSSS de l'Estrie–CHUS et les partenaires institutionnels.

Cette concertation permet à Sherbrooke de se distinguer en favorisant une compréhension commune des enjeux, une meilleure cohérence des interventions et une capacité accrue à déployer rapidement des projets et ajustements sur le terrain.

Malgré cette proactivité collaborative, les rôles et responsabilités demeurent à clarifier entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Dans un contexte de hausse de l'itinérance, les villes doivent être reconnues comme des gouvernements de proximité, et non seulement comme des acteurs de mise en œuvre. La coordination nationale et les orientations structurantes doivent relever du gouvernement du Québec, avec un soutien municipal adapté aux réalités locales.

À l'échelle municipale, les impacts de l'itinérance touchent notamment la sécurité, l'habitation et la gestion des espaces publics incluant les enjeux de cohabitation. Une clarification des responsabilités et des mécanismes de financement apparaît donc essentielle afin d'assurer une meilleure planification et une action concertée entre les partenaires.

Des projets structurants pour mieux intervenir et prévenir

En cohérence avec son Plan d'action en itinérance 2023-2026, la Ville de Sherbrooke a déployé plusieurs initiatives structurantes, notamment la création de l'Équipe de concertation et de soutien en itinérance (ECSI) au sein du Service de police, le développement de projets de médiation sociale au centre-ville et en bibliothèque, ainsi que la coordination d'interventions terrain avec les partenaires municipaux et du réseau de la santé.

Les équipes des parcs et espaces verts sont également proactives en ce qui concerne le contrôle de la végétation près des sites visés pour les campements et regroupements, l'intensification des activités de nettoyage en période estivale ainsi que la mise sur pied d'un projet de réinsertion sociale permettant à la clientèle itinérante de se joindre aux cols bleus pour des activités liées à l'entretien et à la salubrité.

La Ville soutient par ailleurs les organismes communautaires de première ligne et mise sur la formation des équipes municipales, la sensibilisation des partenaires et le recours à des projets de recherche afin d'appuyer les interventions sur des données probantes.

Ces actions traduisent une volonté d'intervenir en amont, pendant et après les situations de crise, dans un souci d'équilibre entre les besoins des personnes en situation d'itinérance, la sécurité publique et la qualité de vie collective.

Par ailleurs, un meilleur arrimage entre les villes et le réseau de la santé demeure essentiel, particulièrement pour le développement de projets d'habitation visant la sortie de rue. Les municipalités disposent de leviers pour accélérer la réalisation de projets alternatifs en habitation; toutefois, ceux-ci doivent être développés conjointement avec le réseau de la santé afin d'assurer un accompagnement adéquat des personnes. Sans soutien clinique et psychosocial, les projets immobiliers ne peuvent répondre durablement aux besoins ni favoriser le maintien en logement.

Des engagements municipaux importants dans un contexte de crise

Face à la pression croissante liée à l'itinérance, la Ville de Sherbrooke a accru ses investissements financiers, humains et organisationnels. Depuis 2024, les dépenses municipales consacrées à cet enjeu atteignent près de 2 M\$ annuellement, témoignant de la volonté de la Ville d'assumer sa part de responsabilité malgré des compétences et des capacités financières limitées.

L'expérience sherbrookoise démontre que la collaboration entre les partenaires est efficace lorsqu'elle est soutenue, structurée et reconnue. Dans le contexte actuel, cette approche doit s'appuyer sur des orientations gouvernementales claires, une reconnaissance accrue du rôle des municipalités et une action concertée sur les causes structurelles de l'itinérance.

DEMANDES ET ATTENTES ENVERS LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La Ville de Sherbrooke salue l'initiative du ministère de la Santé et des Services sociaux de mener cette démarche consultative d'envergure pour la mise à jour des plans d'action. Cet exercice témoigne de la

volonté gouvernementale de mieux adapter les réponses aux réalités grandissantes de l'itinérance et de renforcer la concertation entre les partenaires concernés. Dans cette perspective, la Ville propose les réflexions suivantes :

- Soutenir la collecte, le partage et l'analyse de données à l'échelle des villes centres afin de mieux documenter les réalités locales de l'itinérance, actuellement diluées dans les portraits régionaux, et ainsi favoriser une planification plus précise des interventions et des investissements.
- Agir simultanément sur la prévention, l'amélioration des conditions de vie et le continuum hébergement-logement afin d'intervenir de manière durable sur les causes structurelles de l'itinérance et des vulnérabilités.
- Mettre en place une véritable impulsion nationale en itinérance, portée par une approche interministérielle structurée et un plan d'action gouvernemental clair, soutenu par des mécanismes de gouvernance locale flexibles et intersectoriels réunissant le réseau de la santé, les organismes communautaires, les municipalités et les services policiers. À cet égard, la Ville de Sherbrooke est d'avis que le modèle de coordination de la sécurité civile du gouvernement du Québec, qui a fait ses preuves, serait une base de discussion pertinente.
- Clarifier les rôles et responsabilités des partenaires gouvernementaux, municipaux, communautaires et institutionnels à travers un cadre de gouvernance actualisé précisant les responsabilités, leviers et postures de chacun selon les interventions à déployer en respect des compétences.
- Revoir les mécanismes de répartition des sommes dédiées à l'itinérance afin d'assurer une distribution plus équitable entre les régions et un accès simplifié aux programmes structurants, notamment au Programme de supplément au loyer (PSL) et aux fonds de Maisons Canada.
- Reconnaître les villes comme de véritables gouvernements de proximité et les intégrer pleinement aux mécanismes de financement afin de soutenir les projets communautaires et de favoriser une logique de complémentarité plutôt que de compétitivité entre les acteurs communautaires et municipaux.

PROCHAINES ÉTAPES

La Ville de Sherbrooke demande à être rencontrée dans le cadre des consultations régionales qui suivront la période de dépôt des mémoires et des questionnaires.

Elle réitère sa volonté de prioriser la reprise des discussions entourant les rôles et responsabilités afin de rééquilibrer les actions et les investissements en cohérence avec ses compétences municipales. La Ville est également prête à soutenir le ministère dans la mise en place d'une concertation nationale en santé mentale, itinérance et dépendance.

Ville de Sherbrooke

Éric Sévigny
Directeur général